



Date

Cher membre de RTOERO,

Bien que RTOERO ait repris ses rencontres et activités en personne, certains districts peuvent décider de conserver la possibilité d'organiser des réunions virtuelles.

En vertu de la *Loi sur les organisations sans but lucratif*, les districts n'ont aucune obligation légale de tenir une assemblée annuelle. En effet, ils ne forment pas des entités juridiques distinctes, mais relèvent directement de RTOERO.

Étant donné que votre district a pris la décision de ne pas organiser de réunion cette année pour élire sa direction, vous trouverez ci-dessous la liste des membres qui ont accepté d'assumer la présidence, la vice-présidence, le secrétariat et la trésorerie pour l'année qui suit :

Présidence :

Première vice-présidence :

Deuxième vice-présidence :

Secrétariat :

Trésorerie :

Si vous souhaitez faire acte de candidature à l'un des postes ci-dessus, veuillez contacter la présidence de votre district, à savoir [NOM ET COURRIEL] d'ici le [DATE LIMITE].

Dans l'éventualité où aucun autre membre n'exprimerait son intérêt pour l'un des postes susmentionnés, les membres de la liste seront élus par acclamation et aucune élection n'aura lieu cette année. Si des personnes manifestent leur intérêt à se présenter à l'élection et que leurs noms sont ajoutés à la liste, vous recevrez des informations concernant le processus électoral pour votre district.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux activités de votre district et de RTOERO,

Cordialement,

Martha Foster

Présidente du conseil d'administration